

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	15 (1969)
Heft:	4
Rubrik:	En France l'activité de nos sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en France l'activité de nos sociétés

Annemasse

Après la soirée de la société suisse Léman - Mont-Blanc

Cette soirée amicale groupait plus de cent convives au restaurant Pittet au Pas de l'Echelle où un excellent repas fut servi. Dans une ambiance de fête, sous les regards d'une reine et d'un roi, d'un soir ! M. P. Juvet avec beaucoup de brio anima cette amicale manifestation.

Le concours de quelques amateurs dévoués fut très apprécié. On remarquait la présence de M. et Mme G. Hurni, consul de Suisse à Annecy ; de M. et Mme L. Clément, directeur pour la Suisse romande des Douanes fédérales suisses ; de M. et Mme Schufbach, industriel à Marnaz pour la section sœur de Cluses Sallanches ; de M. Humbert, commandant des Douanes françaises (en retraite) ; de M. et Mme Nicolet, président de la section d'Annemasse et de son comité.

Félicitations aux organisateurs de cette soirée dont on gardera le souvenir.

Paris

Le service de presse et des relations culturelles de l'Ambassade de Suisse vous communiquent :

- notre compatriote, le sculpteur Condé a participé, à la Galerie Jacques Casanova, dans les jardins du Palais Royal, à l'exposition du Groupe 0.3 ;
- le 21 février 1969, à l'Institut de Musicologie, René

Zosso a chanté et viellé. Il s'agissait d'un spectacle d'une heure comportant une partie de conférence illustrée de diapositives concernant les origines et l'histoire de la Vieille ;

les 6, 8 et 9 mars 1969, au Théâtre Mouffetard, ce même artiste a donné un récital sous le titre : « Le Dur Désir de Durer » (du chant grégorien à Boris Vian) ;

- le 28 janvier 1969, au Foyer des Jeunes Travailleurs de Mulhouse, causerie par M. André Prisi, Consul de Suisse à Mulhouse, avec diapositives « Rivages du Lac Majeur » et film « Ville de Berne » de la N.S.H. ;
- le 29 janvier 1969, au Théâtre de Dijon, concert-abonnement de la Société des concerts du Conservatoire. Soliste, Henri Honegger, violoncelliste (œuvres de Haydn, Mozart, Dag Wieren, Albert Roussel) ;

- le 27 février 1969, au Goethe-Institut de Lyon (2^e), 13, rue Emile-Zola, soirée de récitation en langue allemande par Mme Liliane Westphal, « Scherz, Satire und Ironie in der deutschen Literatur » (au programme figuraient notamment des œuvres de Fridolin Tschudi) ;
- les 6 et 7 mars 1969, à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Annecy-Novel, « Ruzzante », par le Théâtre Populaire Romand de La Chaux-de-Fonds.

- notre représentation consulaire à Lyon signale qu'une exposition de dessins d'enfants, organisée par la Société suisse des maîtres de dessin, a eu lieu au lycée Saint-Exupéry, rue Hénon, à Lyon.

Signalons aussi que parmi les artistes choisis par le sculpteur Stahly pour exposer à l'American Center of Students and

Artists — bd Raspail — figurent P.M. Jacot et Marguerite Herzberger.

- Récemment a lieu, dans le hall de l'immeuble, 4, rue Ventadour, Paris-1^{er}, une exposition de groupe à laquelle participe notre compatriote le sculpteur Joseph Sigrist. L'exposition durera jusqu'au 15 avril 1969.
- le 19 mars, à la Maison internationale de la Cité universitaire, 19, bd Jourdan, Paris-14^e, récital de piano de Urs Ruchti (Schubert, Liszt, Chopin, Debussy, Albeniz).
- du 19 mars au 1^{er} avril 1969, à la Galerie Ror Volmar, 58, rue de Bourgogne, Paris-7^e, exposition de peintures de Ursula Schneider, de Zurich.
- le 20 mars 1969, à l'Auditorium de la Maison de l'O.R.T.F. dirigé par Pierre Colombo, avec le Chœur d'Opéra de l'O.R.T.F.

**

- A la Maison des Arts et Loisirs de Thonon-les-Bains :
- le 15 mars 1969 : gala de danse, avec la participation du Ballet du Grand Théâtre de Genève ;
- le 29 mars 1969 : concert de l'Ensemble romand d'instruments de cuivre.
- le 29 mars 1969, à la Salle Rameau, à Dijon, dans le cadre des « Vendredis du Conservatoire », conférence par Mme Madeleine l'Hôpital, professeur à l'Université de Dijon, sur « Guy de Pourtalès, poète de la musique ».
- Au Château d'Annecy,
- le 29 mars 1969 : conférence par Norbert Dufourq ; au clavécin, notre compatriote Isabelle Nef ;
- le 8 avril 1969 : récital d'Isabelle Nef et du flûtiste français A. Pépin.

Ces deux manifestations sont organisées par le Centre musical international d'Annecy.

**

- du 1^{er} mars au 20 avril 1969, à Lyon, participation de deux peintres suisses au Salon 1969 organisé par la Société lyonnaise des Beaux-Arts : Lucienne Blanchard-Henriod et Jean Thiébaud.
- à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Annecy-Novel :
- le 5 mars : conférence de Henri Guillemin sur Jean-Jacques Rousseau.
- le 29 mars 1969 : « Les Bobacs » par le Théâtre de Recherche de Lausanne.
- le 15 mars 1969, à l'Opéra de Lyon, le ballet de notre compatriote tessinois Retano Grisoni a été présenté en première mondiale. L'orchestre était dirigé par Leopoldo Casella, de la Radio Suisse Italienne.
- le 26 mars 1969, au Château d'Annecy, concert par l'Orchestre de chambre Paul Kuentz. Solo trompette : Adolf Scherbaum (au programme Alberti, Vivaldi, Mozart, Torelli, Honegger).
- les 12 et 13 avril 1969, au Théâtre de l'Echange à Annecy, les « Escholiers » interpréteront « La Servante Maîtresse de Pergolèse et le 2^e acte de « La Traviata » de Verdi, avec la participation des artistes suisses suivants : Chista Andersen, de Genève, Michel Bouvier, René Gachet, Monique Leroy, Georges Privez, du Grand-Théâtre de Genève.
- Notre compatriote, M. Denis de Rougemont a fait le lundi 10 mars 1969, à l'Académie des sciences morales et politiques, une communication sur le thème : « Pour une définition nouvelle du fédéralisme.

Assemblée générale du Cercle suisse romand

Elle a eu lieu le samedi 1^{er} mars dans l'un des salons du Grand Hôtel du Pavillon, présidée par M. Jordi. L'assemblée générale devait se dérouler dans un climat, dirons-nous, plutôt de contestation, la nouvelle garde faisant face à l'ancienne. « Ah de notre temps »... ai-je souvent entendu derrière mon dos...

A l'heure de la Cinquième Suisse, il vaudrait mieux serrer les coudes et se mettre notre devise « Un pour tous, tous pour un » bien dans la tête. Le Comité fut réélu avec quelques modifications mais sans avoir pu trouver de trésorier. Le déficit de la Fête de Noël a certainement épouvanté quelques bonnes volontés. Et pourtant, c'est une société suisse de Paris florissante qui compte quelques centaines de membres. La cotisation bien modeste de F 5 — a été portée à F 8 — mais, hélas, tout comme pour le « Messager », les Suisses donnant ainsi raison à l'adage « Pas d'argent, pas de Suisse », oublient bien souvent de se mettre en règle et donnent ainsi un travail supplémentaire à ceux qui ont des responsabilités.

Il faut féliciter en particulier Mlle Dupuis qui assume pour cette société un travail énorme de secrétariat. La lecture de son rapport nous l'a prouvé une fois de plus.

Un souper devait ensuite terminer agréablement cette réunion. Longue vie au Cercle suisse romand !

N. S.

Nancy

La Société Suisse-France de Nancy continue cet hiver l'activité débordante qui fut la sienne l'an passé. Les membres se rappellent en effet la réunion des Suisses de l'Est à Nancy le 21 avril 1968, la visite de l'Ambassadeur de Suisse à Paris et de

son épouse le 12 juin 1968, les adieux à notre ancien secrétaire, M. Pierre Jequier, le 7 juillet 1968, la célébration des fêtes nationales suisse et française le 14 septembre 1968.

Dès le mois d'octobre, les premiers samedis de chaque mois ont vu une assistance de plus en plus nombreuse aux soirées belote-loto. Elles se poursuivront jusqu'au mois d'avril, permettant aux heureux gagnants de rentrer chez eux avec le sourire et de beaux lots.

Le 21 décembre 1968 c'était la Fête de Noël, qui réunissait l'après-midi les enfants autour de l'Arbre de Noël et le soir les grandes personnes en une sympathique choucroute.

L'Assemblée générale annuelle de la Société s'est tenue le 9 février 1969 à la brasserie Excelsior. M. Armand Villemin, vice-consul de Suisse à Strasbourg, et Madame nous firent l'honneur de leur présence, ainsi que M. et Mme Jean-Pierre Nicolet, président du Club suisse de Strasbourg. Plus de 30 membres de la Société étaient présents. Si le grand nombre de manifestations organisées se reflète dans les comptes de la Société, le président, M. Jean-Jacques Flückiger, aidé de M. Charles Moser, président de la Commission des fêtes, et de son comité ad hoc, reste très optimiste pour cette nouvelle année : les occasions de réunions ne manqueront pas ! M. Villemin, qui vient de Ségovia, nous dit son plaisir d'être avec nous pour la première fois. Il nous couvrit d'éloges que la modestie nous oblige à taire... L'Assemblée fut suivie d'une partie de loto très réussie.

Le soir, nous nous retrouvions pour la traditionnelle choucroute à l'Auberge lorraine. Quelques retardataires de l'après-midi nous avaient rejoints et nous sommes tous témoigné à M. et Mme Villemin de la bonne humeur et de l'entrain de la Société !

G. J.